

Bages, le 2 octobre 2023



Le Maire de Bages

à

**Monsieur le Président de la Communauté de
Communes Albères Côte Vermeille Illibérus**
3 impasse de Charlemagne
BP 90103
66704 ARGELES-SUR-MER Cedex

Objet : Demande de financement au titre du fonds de
concours de solidarité 2022-2026 – Renaturer le centre
ancien

N. Réf. : MC/AB/CH

Monsieur le Président,

Dans le cadre des projets inscrits au sein du Programme Pluriannuel d'Investissement, et
figurant au « Contrat Bourgs-Centres – Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » de la Commune qui a
été validé en COPIL le 08/06/2023 et adopté en Commission Permanente le 07/07/2023 par la
Région et les cosignataires (Département des P.O., CCACVI, Pays Pyrénées Méditerranée), **la
collectivité souhaite mettre en œuvre son projet intitulé « Renaturer le centre ancien ».**

Le coût prévisionnel de ce projet s'élève à 284 104,74 € HT.

Vous trouverez ci-joint le dossier de demande de financement (2^{ème} phase) au titre du
fonds de concours de solidarité 2022-2026, accompagné des pièces administratives et techniques
liées à l'opération.

Nous vous remercions de bien vouloir accuser la bonne réception du présent dossier.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à notre sollicitation, et dans
cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les
meilleures.

Le Maire,



Marie CABRERA

HÔTEL DE VILLE

22, avenue Jean Jaurès - 66670 BAGES

Tel 04.68.21.71.25. - Fax 04.68.37.50.27 - mairie@bages66.fr - w w w. bages66.fr

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20231117-DL2023-0239-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023



Dossier de demande de financement

Au titre du fonds de concours de solidarité 2022-2026

Nom de la structure : VILLE DE BAGES



Intitulé de l'opération : Renaturer le centre ancien

Lieu d'implantation du projet : Bourg-centre de la Commune de BAGES

Département : Pyrénées Orientales

Dossier à retourner à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes
Albères Côte Vermeille Illibérus (CCACVI)
3 impasse de Charlemagne
BP 90103
66704 ARGELES-SUR-MER Cedex

Liste des pièces à joindre

PIECES CONSTITUTIVES :

- ☒ Lettre de demande de financement
- ☒ Attestation sur l'honneur (A0)
- ☒ Une fiche d'identification (A1)
- ☒ Description de l'opération, calendrier prévisionnel du projet, Budget prévisionnel avec plan de financement (A2)
- ☒ Attestation sur l'honneur de non commencement (A3)

Annexes :

- ☒ Délibération n°DEL2023-070 du CM du 25/09/2023 validant le projet
- ☒ Délibération n°DEL2023-073 du CM du 25/09/2023 autorisant l'exécutif à solliciter un financement
- ☒ Descriptif de l'opération (Phase APS)
- ☒ Devis estimatifs détaillés
- ☒ RIB

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussignée Marie CABRERA, Maire de la commune de Bages, en qualité du signataire et représentant légal, **sollicite un versement du fonds de solidarité 2022-2026** auprès de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérès au titre du projet de territoire destinée à la réalisation de l'opération intitulée « **Renaturer le centre ancien** ».

Montant sollicité : 81 650,00 € HT

Pour un coût total de l'opération de 284 104,74 € HT, soit 340 925,68 € TTC.

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements de la demande de financement et du budget prévisionnel du programme d'actions ou plan de financement de l'opération,
- Que les dépenses mentionnées dans le plan de financement ou budget prévisionnel s'appuient sur des résultats de consultations d'entreprises, ou si le projet ne donne pas lieu à un marché public, sur des devis, factures pro-forma...
- La régularité de la situation fiscale et sociale,
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le présent dossier,
- Ne pas faire l'objet d'une procédure collective (ex : redressement, liquidation...) liée à des difficultés économiques, et ne pas être considéré comme une entreprise en difficulté au regard de la réglementation européenne des aides d'Etat,

Je m'engage à respecter les obligations suivantes :

- Fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération ou du programme d'actions,
- Informer le service instructeur en cas de modification du programme d'actions, de l'opération ou de son déroulement (ex : période d'exécution, localisation de l'opération, engagements financier, données techniques...) y compris en cas de changement de ma situation (fiscale, sociale...), de ma raison sociale, etc.
- Informer la CCACVI de tout changement dans ma situation juridique, notamment toute modification des statuts, dissolution, fusion, toute procédure collective en cours et plus généralement de toute modification importante susceptible d'affecter le fonctionnement de la personne morale (ou physique).
- Respecter les règles de commande publique, pour les organismes soumis à l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015
- Tenir une comptabilité pour tracer les mouvements comptables de l'opération
- Dûment justifier les dépenses en cas d'attribution du financement
- Faire état de la participation de la CCACVI en cas d'attribution du financement
- Me soumettre à tout contrôle technique, administratif, comptable et financier, et communiquer toutes pièces et informations en lien avec le programme d'actions ou l'opération.

Le non-respect de ces obligations est susceptible de conduire à un non-versement ou un reversement partiel ou total du financement.

Fait à Bages, le 2 octobre 2023
Cachet et signature du demandeur

Le Maire,
Marie CABRERA



FICHE D'IDENTIFICATION

Identification de la structure :

- **Nom de la structure** : VILLE DE BAGES

- *Nature/statut juridique* : collectivité territoriale
- *Adresse du siège social* : 22 avenue Jean Jaurès
- *Code Postal* : 66670 *Commune* : BAGES
- *Téléphone* : 04 68 21 68 69
- *Email* : mairie@bages66.fr
- *Numéro SIRET (14 chiffres)* : 216 600 114 00013
- *Code NAF (APE)* : 8411Z
- *Nombre d'habitants* : 4 507 au 1^{er} janvier 2023
- *Régime TVA* : ☐ Assujetti ☒ Non assujetti ☐ Partiellement assujetti au taux de ____%

Identification du responsable légal de la structure et de la personne en charge du dossier :

❖ Représentant légal

Nom : CABRERA

Prénom : Marie

❖ Référent technique ou responsable du projet

Nom : BOHER

Prénom : Annie

Fonction : Directrice Générale des Services

Téléphone : 04 68 21 68 69

Portable : 06 29 16 28 09

Email : annie.boher@bages66.fr

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

1 – **OBJET :**

Intitulé de l'opération : Renaturer le centre ancien

Localisation : Bourg-centre de la Commune de BAGES

2 – **DESCRIPTION DE L'OPERATION :**

Présentation du Projet

Dans le cadre des projets inscrits au sein du Programme Pluriannuel d'Investissement, et figurant au « Contrat Bourgs-Centres – Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » de la Commune qui a été validé en COPIL le 08/06/2023 et adopté en Commission Permanente le 07/07/2023 par la Région et les cosignataires (Département des P.O., CCACVI, Pays Pyrénées Méditerranée), **la collectivité souhaite mettre en œuvre son projet intitulé « Renaturer le centre ancien ».**

Ce projet de **requalification et d'apaisement du cœur de ville** contribuera à l'**embellissement du village** et sera en adéquation avec les attentes des administrés souhaitant **une prise en compte de plus en plus forte des questions environnementales.**

L'objectif principal de ce projet est **d'améliorer la santé et le cadre de vie des habitants** (bienfaits de la nature en ville) **ce qui rendra la Commune attractive au sein de son territoire.**

L'intégration de la végétation dans l'espace public favorisera les « **ilots de fraîcheur** » par des revêtements de sol clairs, apportera des solutions de renaturation pouvant également atténuer le dérèglement climatique et restaurer la biodiversité.

Les travaux détaillés au descriptif joint (Phase APS), seront réalisés par un ou plusieurs prestataires sur les sites suivants :

- La Place de la République,
- Le jardin Molière de la Salle des Mariages (Rue Molière)
- Les abords de la Casa Carrère (9 Avenue de la Méditerranée)

Le ou les candidats seront sélectionnés en fonction des critères définis au dossier de consultation des entreprises dans le cadre d'un marché public en procédure adaptée, avec respect des principes de la commande publique.

La mission de maître d'œuvre de l'opération sera confiée à l'Atelier d'Architecture ARCHI 3B.

Supports d'information et de communication utilisés :

- Site Web de la Ville
- Réseaux sociaux (Facebook)
- La petite Crida (journal municipal), distribuée à l'ensemble des foyers (2 500 exemplaires)
- Mensuel Municipal d'informations distribué à l'ensemble des foyers (2 500 exemplaires)

3 – CALENDRIER PREVISIONNEL DU PROJET :

L'échéancier de réalisation de ce projet est prévu pour le second semestre 2024 et pourrait se décomposer ainsi :

3 ^{ème} trimestre 2024	(Septembre)	→ Consultation des entreprises
4 ^{ème} trimestre 2024	(Octobre)	→ Ordre de service - Commencement des travaux
4 ^{ème} trimestre 2024	(Décembre)	→ Réception des travaux

4 – BUDGET PREVISIONNEL :

• **Tableau prévisionnel de financement :**

Renaturer le centre ancien	
Enveloppe globale HT (Travaux, bureaux d'études)	284 104,74 €
TOTAL DEPENSES	284 104,74 €
Subvention « Projets structurants » Département (9,19%)	26 100,00 €
Subvention Région (25%)	71 026,18 €
Fonds de Concours « Solidarité » CCACVI (28,74%)	81 650,00 €
Autofinancement communal (37,07%)	105 328,56 €
TOTAL RECETTES	284 104,74 €

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussignée Marie CABRERA, Maire, représentant légal de la commune de BAGES (66670)

- atteste sur l'honneur que l'opération « Renaturer le centre ancien » n'a pas connu de début d'exécution à ce jour ;

Fait à Bages, le 02/10/2023

Signature :

Le Maire,



Marie CABRERA



ANNEXES

DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-070

Validation du projet « Renaturer le centre ancien »

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le 13/09/2023

Étaient présents :

Marie CABRERA	Marie-Antoinette TAULERE	Marie-Claire NATIVEL
Christine AURICHE	Pierre CAMPA	Patrice AYBAR
Georges GUARDIA	Jean-Marie GUILLOY	Ludovic ROBERT
Corine BORDES	Chantal BORNAREL	
Bernard CONTON	Vincenzo ROMANO	
Marjorie POHYLSKI	Elizabeth MOLINA	
Adrien MOGLIA	Sylvain GARCIA	
Anaïs CAZORLA	Louis REVARDY	
Olivier BATLLE	Robert STEFAN	

Étaient représentés :

Kadi BEN ABDESLEM	a donné pouvoir à	Marie CABRERA
Emmanuel LEHMANN	a donné pouvoir à	Bernard CONTON
Elodie FERNANDEZ	a donné pouvoir à	Adrien MOGLIA
Nelly MARTINEAU	a donné pouvoir à	Anaïs CAZORLA
Jennifer FERNANDES	a donné pouvoir à	Olivier BATLLE
Jean LOPEZ	a donné pouvoir à	Jean-Marie GUILLOY

Était absent : /

Secrétaire de séance : Mme AURICHE Christine est désignée Secrétaire de séance.

Nombre de membres présents :	21	Nombre de procurations :	6	Nombre d'absent :	0	Nombre de votants :	27
------------------------------	----	--------------------------	---	-------------------	---	---------------------	----

Dans le cadre des projets inscrits au sein du Programme Pluriannuel d'Investissement, et figurant au « Contrat Bourgs-Centres – Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » de la Commune qui a été validé en COPIL le 08/06/2023 et adopté en Commission Permanente le 07/07/2023 par la Région et les cosignataires (Département des P.O., CCACVI, Pays Pyrénées Méditerranée), la collectivité souhaite mettre en œuvre son projet intitulé « Renaturer le centre ancien ».

.../...

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20230925-DEL2023-070-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-070

Validation du projet « Renaturer le centre ancien »

.../...

Ce projet de **requalification et d'apaisement du cœur de ville** contribuera à l'**embellissement du village** et sera en adéquation avec les attentes des administrés souhaitant **une prise en compte de plus en plus forte des questions environnementales**. Il a pour objectifs principaux :

- D'intégrer de la végétation dans l'espace public,
- De créer les « ilots de fraîcheur » en apportant des solutions de renaturation participant à atténuer le dérèglement climatique,
- De restaurer la biodiversité et d'améliorer la santé et le cadre de vie des habitants (bienfaits de la nature en ville).

L'échéancier de réalisation de ce projet est prévu pour le second semestre 2024, dans la continuité la programmation de la 1^{ère} phase intitulée « Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial » et qui sera réalisée à près de 60%.

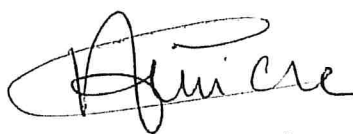
Le coût prévisionnel de la dépense des travaux s'élève à 252 234,00 € HT.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

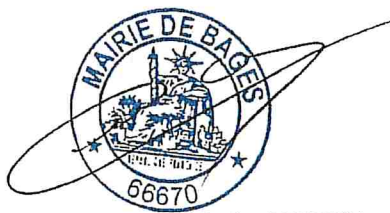
- **D'ENTERINER** le projet ainsi présenté ;
- **D'AUTORISER** le lancement de la Consultation des Entreprises correspondante sous la forme d'une procédure adaptée (MAPA)
- **DONNER MANDAT** au Maire pour la signature des marchés publics y afférents.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Secrétaire de Séance,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Marie CABRERA

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20230925-DEL2023-070-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023

DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-073

Demande de Fonds de Concours « Solidarité » auprès de la CCACVI pour le projet intitulé « Renaturer le centre ancien » au titre de l'année 2023/2024

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le 13/09/2023

Étaient présents :

Marie CABRERA
Christine AURICHE
Georges GUARDIA
Corine BORDES
Bernard CONTON
Marjorie POHYLSKI
Adrien MOGLIA
Anaïs CAZORLA
Olivier BATLLE

Marie-Antoinette TAULERE
Pierre CAMPA
Jean-Marie GUILLOY
Chantal BORNAREL
Vincenzo ROMANO
Elizabeth MOLINA
Sylvain GARCIA
Louis REVARDY
Robert STEFAN

Marie-Claire NATIVEL
Patrice AYBAR
Ludovic ROBERT

Étaient représentés :

Kadi BEN ABDESLEM
Emmanuel LEHMANN
Elodie FERNANDEZ
Nelly MARTINEAU
Jennifer FERNANDES
Jean LOPEZ

a donné pouvoir à
a donné pouvoir à
a donné pouvoir à
a donné pouvoir à
a donné pouvoir à
a donné pouvoir à

Marie CABRERA
Bernard CONTON
Adrien MOGLIA
Anaïs CAZORLA
Olivier BATLLE
Jean-Marie GUILLOY

Était absent : /

Secrétaire de séance : Mme AURICHE Christine est désignée Secrétaire de séance.

Nombre de membres présents :	21	Nombre de procurations :	6	Nombre d'absent :	0	Nombre de votants :	27
------------------------------	----	--------------------------	---	-------------------	---	---------------------	----

Vu la délibération n°DL2022-0001 en date du 7 février 2022 du Conseil Communautaire de la CCACVI affectant à chaque commune-membre un montant de fonds de concours de solidarité sur la durée du mandat, **et considérant** que le montant total attribué à la Commune de Bages s'élève à 213 523 euros (deux cent treize mille cinq cent vingt-trois euros),

Vu la délibération n°2022-058 du 28 septembre 2022 du Conseil Municipal sollicitant l'attribution du Fonds de Concours de Solidarité auprès de la CCACVI au titre de l'année 2022 pour la valorisation et sécurisation d'une piste cyclable nouvellement créée et la création d'un parcours de santé au sein du Lieu-dit « le Parc les vergers », **et considérant** la décision d'attribution d'un montant de 55 799,60 € par le Conseil Communautaire en séance du 19 septembre 2022

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20230925-DEL2023-073-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-073

Demande de Fonds de Concours « Solidarité » auprès de la CCACVI pour le projet intitulé « Renaturer le centre ancien » au titre de l'année 2023/2024

.../...

La collectivité souhaite solliciter l'attribution du Fonds de Concours de Solidarité auprès de la CCACVI au titre de l'année 2023/2024 pour réaliser des travaux de requalification et d'apaisement du cœur de ville avec son projet intitulé « Renaturer le centre ancien ».

Celui-ci a pour objectif principal **d'améliorer la santé et le cadre de vie des habitants** (bienfaits de la nature en ville) **ce qui rendra la Commune attractive au sein de son territoire.**

L'intégration de la végétation dans l'espace public favorisera les « ilots de fraîcheur » par des revêtements de sol clairs, apportera des solutions de renaturation pouvant également atténuer le dérèglement climatique, restaurer la biodiversité.

Inscrit au sein du Programme Pluriannuel d'Investissement, **ce projet figure au « Contrat Bourgs-Centres – Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » de la Commune** validé en COPIL le 08/06/2023 et adopté en Commission Permanente le 07/07/2023 par la Région, **dont la CCACVI est cosignataire.**

L'échéancier de réalisation de ce projet est prévu pour le second semestre 2024, dans la continuité la programmation de la 1^{ère} phase intitulée « Connecter le cœur historique aux quartiers voisins par un itinéraire patrimonial » et qui sera réalisée à près de 60%.

Le coût prévisionnel de la dépense de ces travaux s'élève à 284 104,74 € HT soit 340 925,68 € TTC.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Renaturer le centre ancien	
Enveloppe globale HT (Travaux, bureaux d'études)	284 104,74 €
TOTAL DEPENSES	284 104,74 €
Subvention « Projets structurants » Département (9,19%)	26 100,00 €
Subvention Région (25%)	71 026,18 €
Fonds de Concours « Solidarité » CCACVI (28,74%)	81 650,00 €
Autofinancement communal (37,07%)	105 328,56 €
TOTAL RECETTES	284 104,74 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** l'attribution du fonds de concours de solidarité auprès de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérés pour un montant 81 650,00 € pour l'opération ci-dessus exposée au titre de l'année 2023/2024.
- **DIT** que ce fond sera versé en section d'investissement sur le compte 13251 du budget principal de la commune.
- **DIT** que ce versement permettra d'abonder la partie résiduelle du financement du projet afin de réaliser ladite opération.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

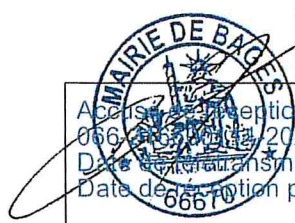
AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Secrétaire de Séance,



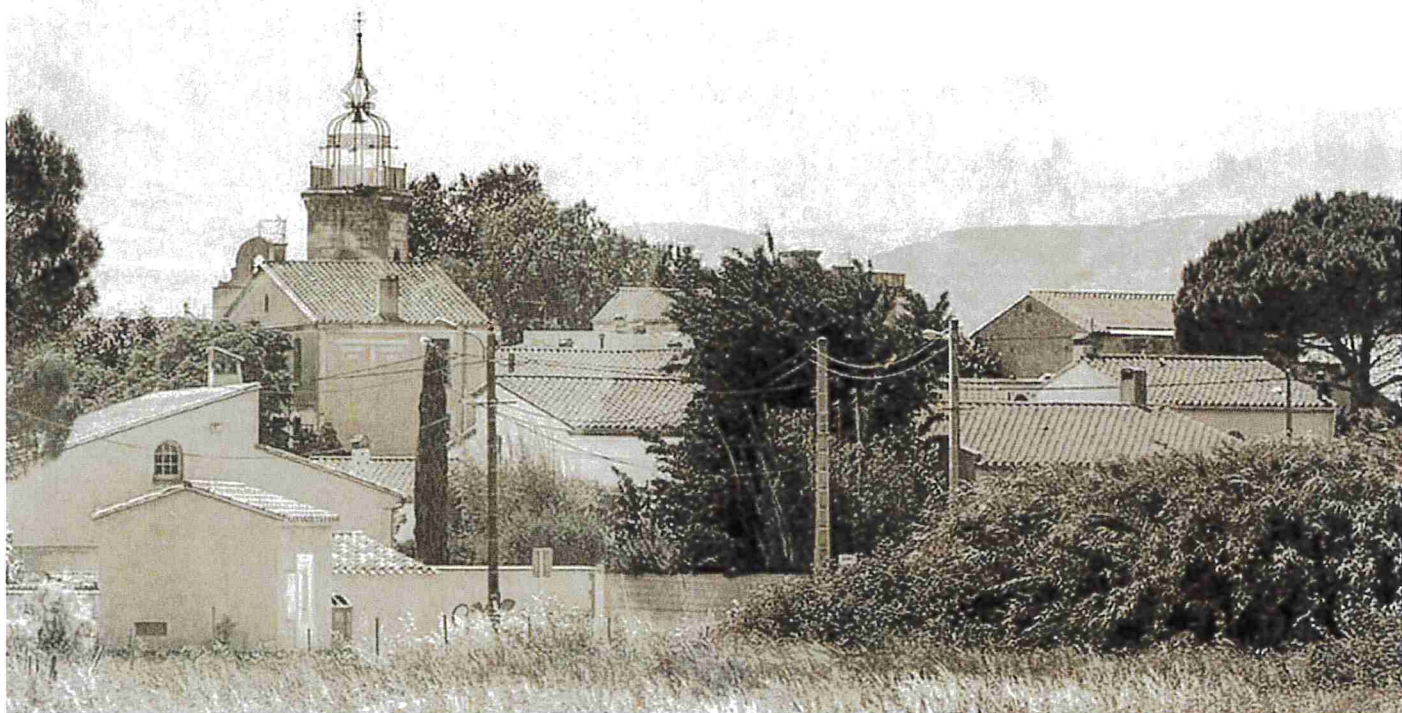
Pour copie conforme,
Le Maire,

Marie CABRERA
Accusé de réception en préfecture
066 106 2000 du 20230925-DEL2023-073-DE
Date de transmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023
66610



Renaturer le centre ancien

PHASE A.P.S _ 22.08.2023



MAITRE D'OUVRAGE : MAIRIE DE BAGES

MAITRE D'OEUVRE : ATELIER D'ARCHITECTURE ARCHI 3B



Atelier d'Architecture ARCHI 3B - Thérèse BELLAVISTA & Camille MEDRANO - 3 Espace Ludovic Massé 66620 BROUILLA - 04 68 89 66 76 - archi.3b@atelier-archi.com

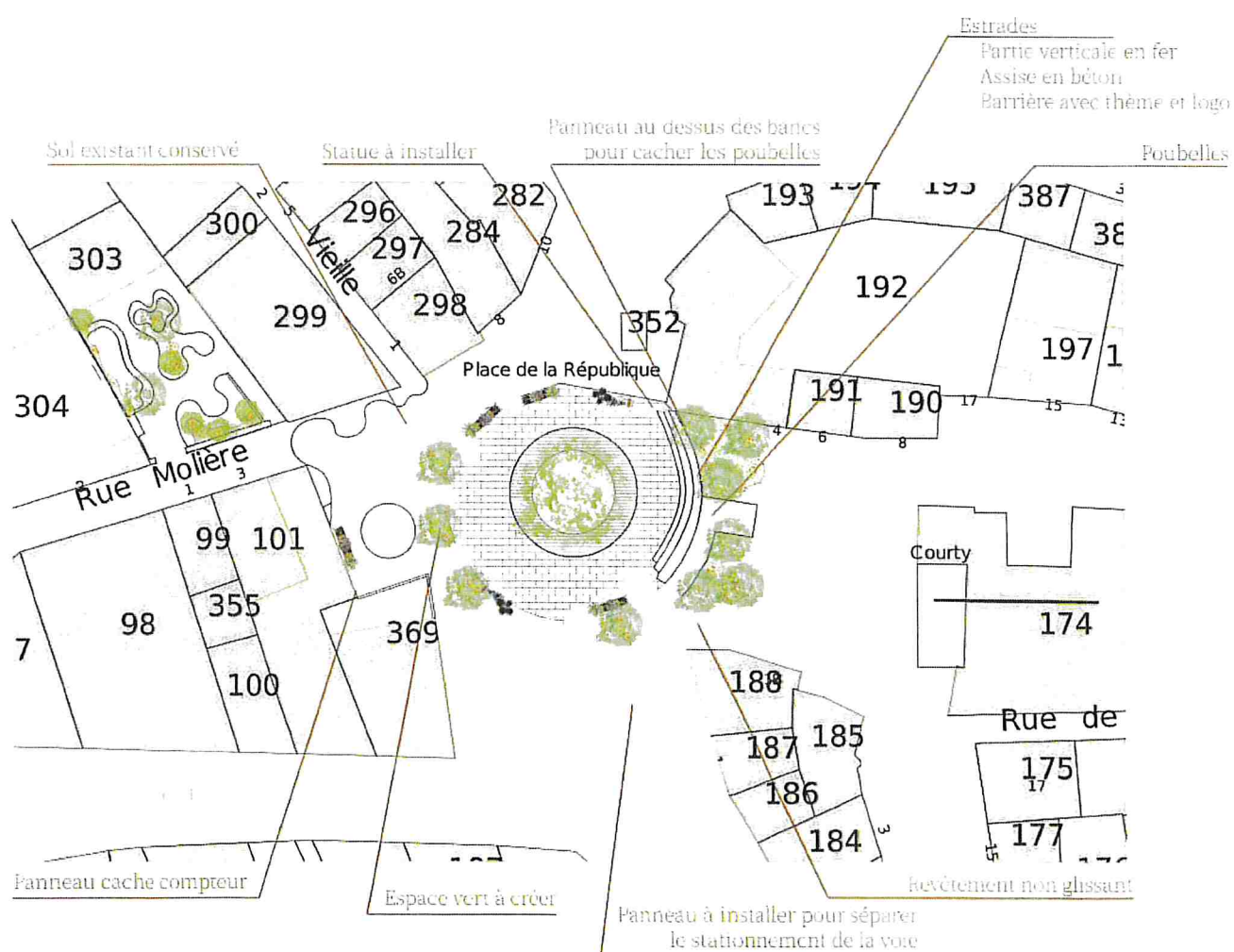
Place de la République



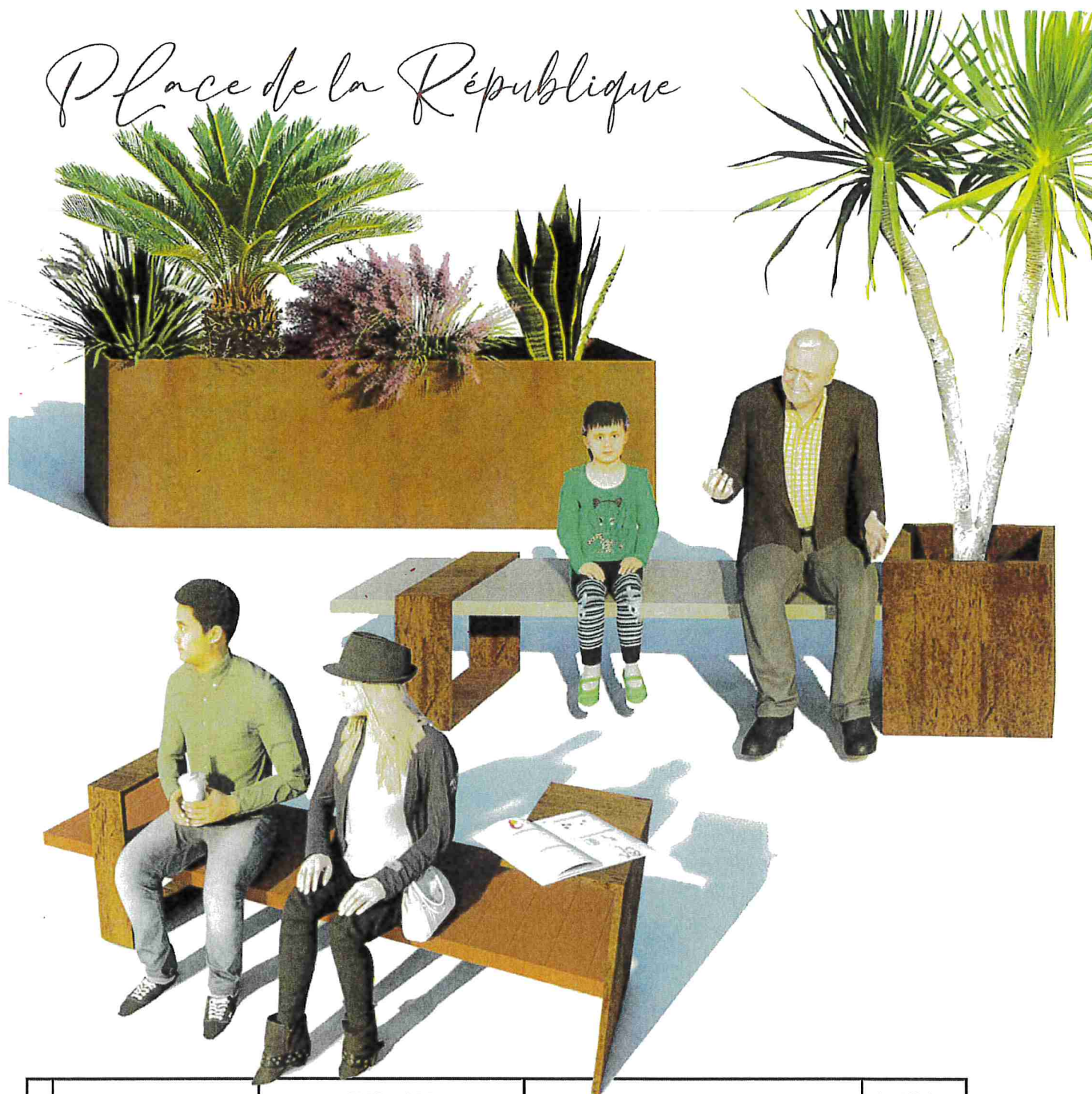
AVANT



APRES



Place de la République



	LIEU	EQUIPEMENT	DESCRIPTION	TOTAL H.T.
2	PLACE DE LA REPUBLIQUE	2 Bancs jardinières (80 x 80) Mise en place et préparation Plantations 2 Bancs tablette 4 Jardinières simples 1,80 m Mise en place et préparation Plantations Préparation des zones plantées Plantations Préparation des sols et des supports Sol béton Poubelles communes Rénovation des marches Mobilier urbain et guide culturel (QR code) Marquage parkings Statue	Supports métalliques et assise béton Terrauf avec hydrorétenteur d'eau, broyat de bois Lagerstromia indica, arbustes hauts pour ombrage Supports métalliques et assise béton devant stationnement et resto Terrauf avec hydrorétenteur d'eau, broyat de bois Dracaenas, phormiums, graminées, agapanthes Préparation, terre végétale, terreau avec hydrorétenteur d'eau, broyat de bois Arrosage régulé Dracaenas, dasyléon, arbustes hauts pour ombrage Phormiums, cycas, hesperaloe, senseveria, Graminées, agapanthes, plantes grimpantes Dalles marbres à enlever, décaissement Béton drainant de couleur claire Côtés et toiture (non fermés) Béton de couleur claire, habillage métal Potelets, poubelle, cendrier Supports vélos, panneaux	2 520,00 € 800,00 € 1 200,00 € 2 280,00 € 3 520,00 € 2 000,00 € 800,00 € 7 500,00 € 2 000,00 € 51 450,00 € 54 400,00 € 1 100,00 € 8 120,00 € 10 040,00 € 455,00 €
				148 185,00 €

Jardin molière – Salle des mariages

	LIEU	EQUIPEMENT	DESCRIPTION	TOTAL H.T.
1	JARDIN MOLIERE	Jardinières formes courbes : Jardinières formes courbes : Jardinières formes courbes : Préparation des zones plantées	Ossature béton Habillage métallique vertical h 0,40 m Assise béton ou bois préparation, terre végétale, terreau avec hydorétenteur d'eau, broyat de bois arrosage régulé, supports inox, grutage Olivier, chêne liège, dracaenas, dasylirion Phormiums, cycas, hesperaloe, senseveria, Arbustes hauts pour ombrages	8 000,00 € 6 800,00 € 4 875,00 € 13 000,00 €
		Plantations	Graminées, agapanthes, plantes grimpantes	5 500,00 €
		Mobilier urbain et guide culturel (QR code)	Poubelles, cendriers	3 820,00 €
		Travaux de préparation des sols	Démolition, sous-couche	8 100,00 €
		Sol béton de couleur claire	Béton drainant, gravier	5 920,00 €
		Eclairage	Plots à leds	900,00 €
				56 915,00 €



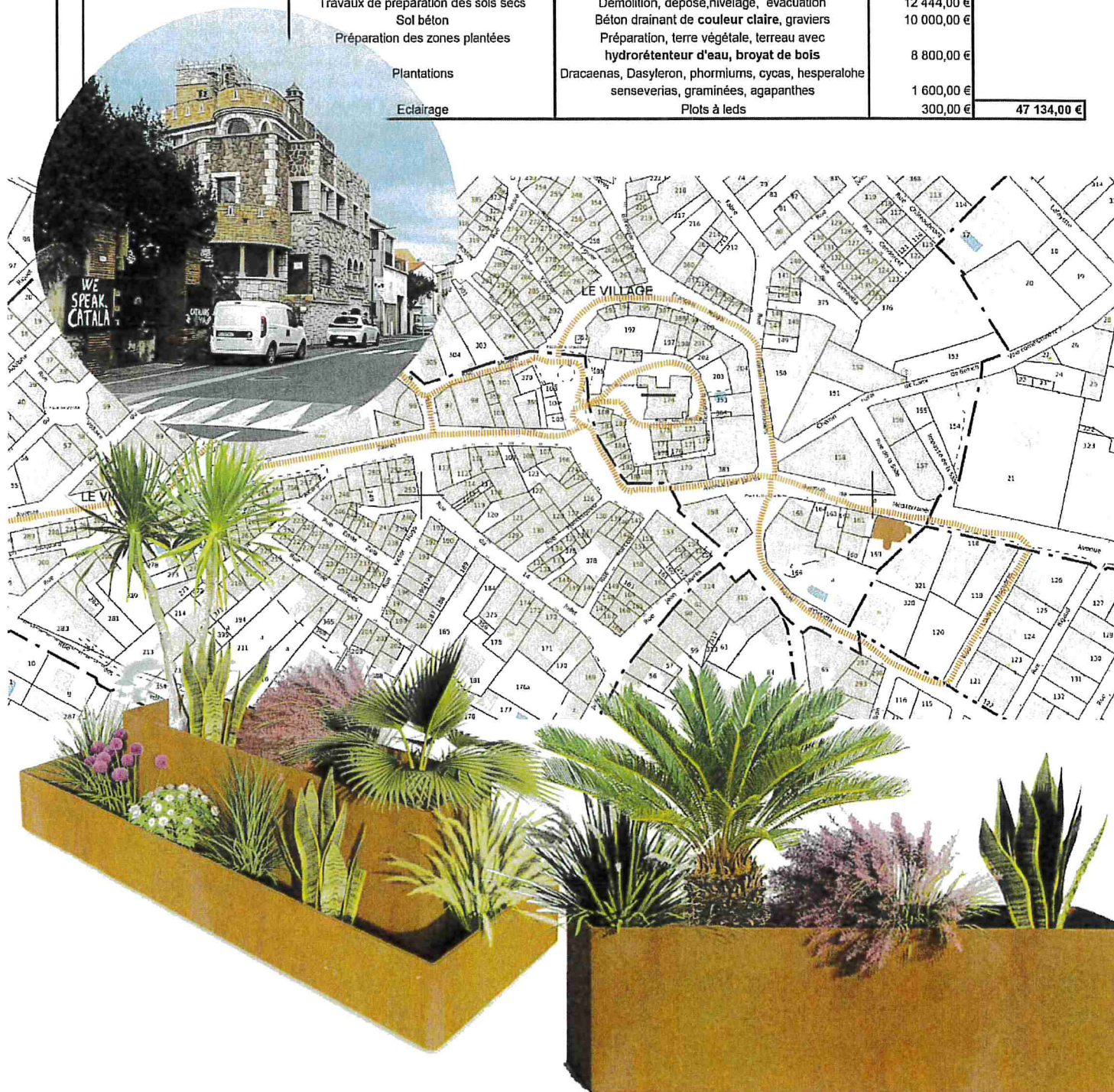
AVANT



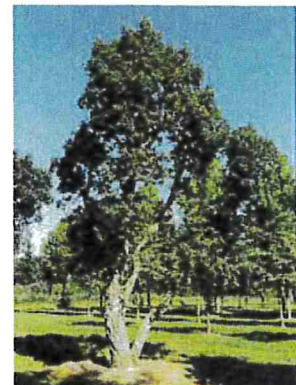
APRES

Casa carrère

	LIEU	EQUIPEMENT	DESCRIPTION	TOTAL H.T.
3	CASA CARRERE	Panneau sur façade Auvent sur entrée Banc jardinière (80 x 80) Mise en place et préparation Plantations Banc tablette 2 Jardinières simples 1,80 m Mise en place et préparation Plantations Jardinière double Mise en place et préparation Plantations Mobilier urbain et guide culturel (QR code) Travaux de préparation des sols secs Sol béton Préparation des zones plantées Plantations Eclairage	Panneau découpé laser Structure métallique Supports métalliques et assise béton Terrau avec hydrorétenteur d'eau, broyat de bois Lagerstromia indica, arbustes hauts pour ombrage Supports métalliques et assise béton Bacs métalliques Terrau avec hydrorétenteur d'eau, broyat de bois Dracaenas, phormiums, graminées, agapanthes Bac métallique Terrau avec hydrorétenteur d'eau, broyat de bois Dracaenas, dasyleron, phormiums, hesperalole Senseveria, graminées, agapanthes Poubelle, cendrier Démolition, dépose, nivelage, évacuation Béton drainant de couleur claire, graviers Préparation, terre végétale, terreau avec hydrorétenteur d'eau, broyat de bois Dracaenas, Dasyleron, phormiums, cycas, hesperalole senseverias, graminées, agapanthes Plots à leds	800,00 € 1 500,00 € 1 260,00 € 600,00 € 400,00 € 1 140,00 € 1 760,00 € 1 000,00 € 400,00 € 1 320,00 € 900,00 € 500,00 € 2 410,00 € 12 444,00 € 10 000,00 € 8 800,00 € 1 600,00 € 300,00 €
				47 134,00 €



Vegetations selectionnees



PROPOSITION D'HONORAIRES			
Maitre d'ouvrage : MAIRIE DE BAGES			
Assistance Maitre d'ouvrage : ARCHI 3B			
Maîtrise d'œuvre pour : Renaturer le centre ancien			
	Forfait de rémunération H.T.		27 745,74 €
	MISSION DE BASE		11,00%
	Coût prévisionnel H.T. des travaux		252 234,00 €
Architecte Mandataire			
MED' ARCHITECTURE			
Camille MEDRANO			
	Montant Hors Taxes		
MISSION DE BASE			
Projet Urbain Bages	Abréviation		
Etudes d'esquisse	ESQ		1 387,29
Etudes d'avant-projet sommaire	APS		1 387,29
Etudes d'avant-projet définitif	APD		2 774,57
Etudes de projet	PRO / DCE		4 161,86
Assistance à la passation des contrats de travaux + Analyse des Offres	ACT		1 387,29
Conformité et visa d'exécution du projet	VISA		1 387,29
Ordonnancement, pilotage et coordination	OPC		5 549,15
Direction de l'exécution des travaux	DET		8 323,72
Assistance lors des opérations de réception	AOR		1 387,29
TOTAL HT			27 745,74 €
Montant TVA 20%			5 549,15 €
TOTAL TTC			33 294,89 €

Camille Medrano



Mairie de BAGES

22, avenue Jean Jaurès - 66670 BAGES

N° référence : MC/AB/CH

Brouilla, le 19 janvier 2023

CONVENTION ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE

- REQUALIFICATION & APAISEMENT DU CENTRE ANCIEN (2 phases) (50%)
- VALORISATION DU PARC BÂTI DU CENTRE ANCIEN & DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL (2 phases) (50%)

1 - Esquisse :

Proposer une ou plusieurs solutions d'ensemble, traduisant les éléments majeurs du programme, et en indiquer les délais de réalisation ;

Vérifier la faisabilité de l'opération au regard des différentes contraintes du programme et du site.

FORFAIT : 2 250 € HT

2 - Avant-Projet Sommaire :

Proposer une ou plusieurs solutions d'ensemble, traduisant les éléments majeurs du programme fonctionnel et d'en présenter les dispositions générales techniques envisagées ;

Indiquer les durées prévisionnelles de réalisation

Établir une estimation du coût prévisionnel des travaux des différentes solutions étudiées en contrôlant la cohérence financière

FORFAIT : 2 800 € HT

3 - Avant-Projet Définitif :

Proposer des plans définitifs ;

Déterminer les principales caractéristiques et l'aspect des installations ainsi que définir les matériaux ;

Permettre au maître de l'ouvrage d'arrêter définitivement le programme et certains choix

d'équipements en fonction des coûts d'investissement, d'exploitation et de maintenance ;

Établir une estimation définitive du coût prévisionnel des travaux, décomposés en lots séparés.

FORFAIT : 3 200 € HT

Rémunération forfaitaire HT : 8 250.00 € HT

TVA 20.00 % : 1 650.00 € TTC

Rémunération forfaitaire TTC : 9 900.00 € TTC

Mairie de BAGES,

SASU ARCHI 3B,

SAS ARCHI 3B

Atelier d'Architecture

Thérèse BELLAVISTA & Camille MEDRANO

N° Ordre des Architectes : S 20199

3 Espace Ludovic Massé - 66620 BROUILLA

Tél 04 68 89 66 76 - archi.3b@atelier-archi.com

SASU ARCHI 3B - Atelier d'Architecture

Siret 841 465 289 00012 APE 7111Z

3 Espace Ludovic Massé - 66620 BROUILLA - 04 68 89 66 76 - archi.3b@atelier-archi.com

Thérèse BELLAVISTA - 06 03 49 79 29

Camille MEDRANO - 06 37 44 61 72